



A l'occasion de la Fête du Pain du dimanche 29 septembre,  
la commune de Copponex organise un vide grenier.  
Les bénéfices seront reversés intégralement à l'APE de Copponex

# VIDE GRENIER

**DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024**

Place de l'église - COPPONEX

9h00 à 16h30



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A retourner signé avant le 24 septembre 2024,**  
accompagné d'une copie de la pièce d'identité et du  
réglement par chèque libellé à l'ordre de l'APE de  
Copponex ou en espèces

**A déposer en Mairie ou boîte aux lettres**

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Métrage souhaité :

(1 emplacement de 3 mètre linéaire : 10 €)

3 m / 10 €

6 m / 20 €

9 m / 30 €

Tournez la page, règlement au verso à signer



# RÉGLEMENT

Vous organisez vous-même votre vente.

Seule la vente des objets personnels et usagés (Article L.310-2 du Code du Commerce) est autorisée.

Les véhicules ne sont pas autorisés aux emplacements.

Votre installation s'effectuera de 7h30 à 9h00 uniquement. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit d'attribuer les emplacements inutilisés sans dédommagement pour le premier acquéreur.

Aucun emplacement n'est réservé à l'avance, ils seront attribués sur place en fonction de votre arrivée. Les emplacements sont attribués par les organisateurs et ne donnent lieu à aucune discussion.

Le droit d'inscription est fixé à 10 € les 3 mètres linéaires (non remboursable sauf en cas d'annulation de l'organisateur). Un minimum de 3 mètre linéaire est requis par exposant.

Tous les exposants devront récupérer leur matériel et laisser leur espace aussi propre qu'à leur arrivée. Les invendus seront remportés et non laissés sur place.

Je déclare sur l'honneur : "Ne participer qu'à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du code pénal)".

Je m'engage à respecter le présent règlement et les consignes des organisateurs le jour du vide grenier.

Fait à

, le

Signature